



l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **Au Bois, faire simplement respecter la loi**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Sans attendre que soient jugés les recours déposés, la Ville de Paris a donc entrepris la construction du centre d'hébergement de l'allée des Fortifications. Le Conseil de Paris a de plus adopté un vœu des écologistes demandant la construction d'un 2^{ème} centre dans le 16^e, celui-là explicitement destiné aux migrants. Nous ne répondrons pas à ces provocations, et laisserons la justice faire son travail : un premier référé visant à suspendre l'exécution du permis de construire sera examiné le 18 avril, et le jugement probablement rendu début mai. Nous verrons alors si notre seule préoccupation, protéger le Bois de Boulogne en y faisant respecter la loi, a bien été prise en compte.

Mais garantir le droit et la sécurité au Bois impose aussi d'en chasser la prostitution qui y a pris des proportions intolérables. Nous voulons qu'y soient appliqués la nouvelle loi pénalisant les clients et les textes qui interdisent les camionnettes des prostituées. Avec les communes riveraines, nous nous fixons un objectif : faire du Bois de Boulogne ainsi nettoyé un Central Park français, véritable poumon vert du Grand Paris et de l'Ile-de-France.

Focus sur...

Drogue : mauvais choix

Inquiétude et colère chez les habitants de la rue du Ranelagh : plusieurs d'entre eux nous ont signalé l'apparition récente d'un échangeur-distributeur de seringues ! Situé au pied de la Maison de la Radio, à l'entrée de la station du RER C Président Kennedy, le dispositif, géré par l'association *Safe*, se compose de deux bornes : l'une permet, en y déposant une seringue usagée, de retirer un jeton ; la seconde délivre en échange du jeton un « kit de prévention » contenant le nécessaire pour parfait toxicomane : seringue neuve, coton, eau stérile, gel lubrifiant et préservatif.

Que, au nom de la « réduction des risques », de telles trousse soient disponibles dans les hôpitaux et les pharmacies, cela peut se concevoir. Mais il est choquant et inquiétant que ces bornes, dont on peut sans difficulté deviner quel public elles attirent, soient implantées en pleine rue, dans un quartier pas spécialement connu pour le trafic ou la consommation de

stupéfiants mais plutôt pour la présence de nombreuses crèches et écoles.

Safe, qui gère plusieurs dizaines de distributeurs de ce type, est une association conventionnée depuis juin 2011 avec la Ville de Paris et subventionnée par le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil général. Lorsqu'on sait que la Ville de Paris vient de voter l'ouverture de la première « salle de shoot », son choix est hélas clair : accompagner les toxicomanes dans leur addiction plutôt que les soigner, et nier les dangers que représente une telle politique pour la population environnante.



L'échangeur-distributeur de la rue du Ranelagh. (DR)

Comment Anne Hidalgo « tue » la police de proximité



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Nous avons souvent exposé ici la nécessité de créer dans Paris une véritable police de proximité, complémentaire de la police nationale, et la possibilité de le faire à partir des ASP : les agents de surveillance de Paris, payés par la Ville pour dresser des contraventions, mais placés sous l'autorité de la Préfecture de Police. Le gain de temps généré par le « PV électronique » permettrait en effet d'affecter de nombreux ASP à des missions simples de sécurité : patrouilles, îlotage, etc.

Madame Hidalgo avait déjà (mal) réagi en supprimant la gratuité du stationnement le samedi et le mois d'août, et en prolongeant le stationnement payant jusqu'à 20h pour augmenter le temps de travail des ASP consacré aux contraventions. Elle franchit aujourd'hui un nouveau pas : craignant que le Préfet de Police nous donne satisfaction, elle vient de décider de « remunicipaliser » les ASP, pour les recentrer exclusivement sur la verbalisation et remplir ainsi les caisses de la Ville. La sécurité des Parisiens, elle, attendra...

En bref... En bref... En bref...

Gros-Boulaivilliers. La justice a prononcé une mesure d'expulsion contre une famille multi-délinquante de l'îlot Gros-Boulaivilliers. Quelques jours auparavant, le 9 mars, une bagarre avait opposé une vingtaine de jeunes du quartier à la police, qui interpellait plusieurs d'entre eux coupables de vols en réunion dans les magasins. Claude Goasguen, député-maire du 16^e, a décidé de réunir très rapidement le comité local de sécurité.

Proxénètes en procès. Dirigée par le dénommé Ionut, 26 ans, une bande de proxénètes roumains a comparu du 23 au 31 mars devant le tribunal correctionnel de Paris. Dans des conditions de violence extrême, ils avaient fait venir une vingtaine de leurs jeunes compatriotes, souvent piégées via des réseaux sociaux, pour les livrer à la prostitution dans le Bois de Boulogne. Des peines sévères, allant jusqu'à huit ans de prison ferme, 80 000 € d'amende et l'interdiction définitive du territoire français, ont été demandées par le substitut du procureur, et le jugement a été mis en délibéré.

Accueil du public. Pour améliorer le traitement des procédures judiciaires de l'arrondissement et résorber le retard concernant une partie des dossiers, le commissariat de Chaillot, 4, rue du Bouquet de Longchamp, a temporairement suspendu l'accueil du public, depuis le 4 mars. En conséquence, les dépôts de plaintes ou de

mains courantes se font exclusivement au commissariat central, 62, avenue Mozart, ou en utilisant la pré-plainte sur Internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.

Feu de cuisine. Un incendie s'est déclaré le 16 mars à 13h dans la cuisine de l'école maternelle du 18, rue Prokofiev. Tous les enfants ont été évacués dans la crèche voisine jusqu'à l'extinction du feu, qui avait pris sur le tableau électrique. Aucun blessé n'a été à déplorer.

Blocages de lycées. Caroline Brasseur, adjointe aux Affaires scolaires, a soutenu la demande d'associations de parents d'élèves, notamment la PEEP du lycée Jean-Baptiste Say, demandant que des mesures soient prises pour empêcher le blocage d'établissements par des casseurs venus de l'extérieur lors des récentes manifestations contre la loi El Khomri.

Réunion de travail. Le Préfet de Police, Michel Cadot, et son équipe viendront très prochainement en mairie du 16^e participer à une réunion de travail avec Claude Goasguen, son cabinet et les élus en charge de la sécurité.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la sécurité

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 60 / avril 2016

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**